SESSIONI URDINARIA DI U 2026

RIUNIONI I U 20 DI NUVEMBRE DI U 2026

N° 2026-M4-05

QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA "GHJUVENTU DI U STC"

Ughjettu : eau, inondations, sécheresse : des résultats, des échéances, une stratégie

Monsieur le Conseiller exécutif en charge de l'eau et de l'environnement,

Les inondations de début novembre dans le Sud-Est ont fait des sinistrés et des victimes. Près d'un habitant de Corse sur cinq vit en zone inondable, et 110 communes sont dotées d'un plan de prévention des risques d'inondation.

Nous constatons de nombreuses inondations. Nous constatons des habitations fragilisées à la fois par les mouvements de sols liés à la sécheresse et par les crues. Nous constatons des cours d'eau insuffisamment entretenus qui favorisent les embâcles, et des accès à des ouvrages endommagés dès les premières crues. Nous constatons aussi, en semi-montagne, de vastes zones de maquis peu exploitées, à sol peu profond, qui n'ont, à notre connaissance, fait l'objet d'aucune étude d'aménagement.

Certes, les zones de plaine et les terres agricoles facilitent techniquement l'implantation des logements, mais pouvons-nous nous permettre de réduire notre capacité à produire localement au profit de nouvelles constructions ?

Nous connaissons les dispositifs existants : le plan Acqua Nostra 2050, les conventions avec les intercommunalités, la révision du PADDUC. Nous vous demandons aujourd'hui des résultats et des engagements :

1. Cours d'eau : quel bilan précis pouvez-vous nous communiquer (kilomètres entretenus, kilomètres restant à traiter, budgets engagés), et quels objectifs chiffrés vous fixez-vous pour les prochaines années ?
2. PPRI : quelles démarches la Collectivité a-t-elle entreprises auprès du préfet pour obtenir leur actualisation, et a-t-elle identifié les territoires prioritaires, notamment ceux touchés en novembre ?
3. Retenues : quels ouvrages seront effectivement réalisés, à quelles échéances, pour quels volumes et avec quels financements ? Quels projets sont aujourd'hui bloqués, et pourquoi ?
4. PADDUC : la Collectivité s'engage-t-elle à intégrer, dans ses choix d'urbanisation, une cartographie croisée des risques d'inondation, du retrait-gonflement des argiles et des terres agricoles, et à lancer une étude territoriale identifiant les secteurs où l'habitat pourrait se développer sans aggraver les risques ni artificialiser les terres agricoles ?

Enfin, au-delà des dispositifs existants, la Collectivité est-elle prête à porter une stratégie globale d'aménagement du territoire qui fasse de la prévention des risques, de la préservation de la ressource en eau et de la protection des terres agricoles des critères déterminants de nos choix d'urbanisation ? Sur quels engagements nouveaux êtes-vous prêts à vous prononcer ?

Je vous remercie.